

Fête de la Pomme à Béziers, école Riquet-Renan le
12/10/17



[Publié à l'origine dans **La Pieuvre du Midi** N°75]

La Fête de la Pomme à l'[école Riquet-Renan](#), c'était trognon !

Et c'est même véritablement d'assaut dont il faut parler vu la ruée qu'ont déclenché à Béziers jeudi dernier les délicieux gâteaux (on a testé, bien sûr, car on ne se fait jamais prier pour montrer son professionnalisme légendaire, surtout à tout petit prix !) mais aussi les compotes, les peintures et dessins concoctés par nos petits diabolotins et l'équipe de l'école, des petits films projetés sur un mur étaient d'ailleurs là pour montrer leur travail en amont.

La Fête de la pomme était bien évidemment l'occasion d'une levée de fonds (pour financer des activités, par exemple des sorties, et renouveler une partie du matériel), mais aussi de rencontres entre les parents du quartier qui ne font souvent que se croiser viteuf devant les portes de l'école. Ce chouette moment a en plus bénéficié d'un temps splendide et d'une bonne humeur générale bienvenue et les gourmandises en tous genres, d'après ce qu'on a pu en voir, n'ont pas tardé à se volatiliser sous les coups de quenottes et de cuillères, on suppose donc que les objectifs visés ont été atteints.

Un goûter réussi et convivial qui devrait devenir une habitude à chaque changement de saison par exemple. Si c'est pour la bonne cause en plus, n'hésitez pas à refaire des muffins surtout, merci d'avance, on prépare la petite monnaie !

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.